

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'HONORABLE F. G. MARCHAND

TRESORIER DE LA PROVINCE

A

L'Assemblée Législative de Québec

LE MARDI, 14 DECEMBRE 1897.



QUÉBEC :
IMPRIMÉ PAR ELZ VINCENT

1897

AI

1

597

n.2

DL

P.900V.

Lecturo

sun place

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'HONORABLE F. G. MARCHAND

TRESORIER DE LA PROVINCE

A

L'Assemblée Législative de Québec.

LE MARDI, 14 DECEMBRE 1897.



MONSIEUR L'ORATEUR,

C'est avec une certaine hésitation que je me lève pour exposer à cette Chambre la situation financière de notre province. Cette situation, je regrette de le constater, laisse à désirer, et, afin de reconstituer solidement ses bases, il me faut recourir à des moyens rigoureux que je n'hésiterai pas à adopter et pour l'exécution desquels je réclame le bon vouloir et l'appui de la députation.

Durant une longue période, depuis l'origine de la Confédération, le peuple de cette province et ses gouvernants s'étaient habitués à considérer ses ressources comme inépuisables. Il s'en est suivi une ère de prodigalité pendant laquelle, la Législature, dans le but d'encourager des améliorations et des entreprises locales de tout genre, a voté avec largesse des octrois

nombreux. Il est résulté de cette politique des déficits annuels et l'accumulation d'une dette publique dont le service des intérêts absorbe déjà une forte partie de nos revenus ordinaires.

Sans vouloir critiquer les motifs qui ont inspiré nos hommes publics dans la poursuite de cette politique qui a grandement contribué, je l'admets, au développement du domaine national et de ses ressources naturelles, je crois que le temps est venu d'en suspendre le cours, dans l'intérêt de notre autonomie provinciale et du maintien de nos institutions locales. Pour cet objet, il est urgent d'éviter, pendant un certain temps, toutes les dépenses, soit au compte du capital, soit au compte du revenu, qui ne sont pas immédiatement essentielles à notre progrès, afin que notre équilibre financier depuis longtemps rompu, soit rétabli. Voilà la tâche ingrate et difficile que je me suis engagé formellement à accomplir, et la députation s'y est également engagée durant la dernière période électorale. C'est sur la foi de cette promesse que la majorité parlementaire a obtenu la confiance et l'appui des électeurs, et c'est pour l'exécuter que le parti libéral est aujourd'hui au pouvoir. Quelque difficile que soit cette tâche, je ne reculerai pas devant l'obligation de la remplir, et j'espère qu'avec l'appui de cette Chambre, j'y parviendrai.

NOTRE SITUATION FINANCIÈRE

Pour bien se rendre compte de la difficulté que nous avons à surmonter, il convient d'abord, je crois, de définir aussi clairement que possible la position actuelle. Pour cet objet, l'on me permettra, sans aucune récrimination contre les administrations antérieures, de constater exactement les faits.

La progression ascendante de notre dette publique, pendant la durée de la dernière Législature, a été considérable. En voici la preuve :

L'excédant du passif sur l'actif, était au 30 juin 1892, d'après l'exposé budgétaire du 31 janvier 1893, page 19, de. \$23,641,346 28

De ce montant il faut déduire les subsides de chemins de fer qui étaient alors périmés sous les lois existantes, confirmées par l'acte 59 Vic. ch. 5, s'élevant à. 2,018,769 22

Laissant comme chiffre réel de l'excédant du passif sur l'actif, à cette date, la somme de. 21,622,577 06

D'autre part :

L'excédant du passif sur l'actif, au 30 juin dernier, 1897, tel qu'établi dans l'état détaillé produit devant cette Chambre, était de \$25,491,658 16

Il en résulte que, durant la période des 5 dernières années, au lieu d'avoir diminué, comme on l'a prétendu, la dette a été augmentée de \$3,869,081 10

Cette augmentation a eu lieu malgré que les revenus de la province, durant la même période, se soient accrus, grâce aux nouvelles taxes, d'une somme moyenne de \$500,000.00 par année, produisant pour ces cinq années une augmentation totale dans notre revenu de \$2,262,452.55.

D'un autre côté, la dette consolidée a augmenté, durant la même période, dans des proportions énormes, tant par la négociation d'emprunts permanents destinés à l'acquittement des emprunts temporaires, des subsides de chemins de fer, de différentes autres dettes flottantes de divers genres, que par de forts escomptes sur quelques uns des emprunts permanents effectués pour cet objet.

Ainsi, la dette consolidée s'élevait, le 30 juin dernier, 1897, à la somme de..... \$34,196,654 08

Tandis que, le 30 juin 1892, elle n'atteignait, d'après l'exposé budgétaire du 31 janvier 1893, page 19, que la somme de 25,175,320 01

Ce qui laisse une somme de..... \$9,021,334 07
représentant l'augmentation de notre dette consolidée depuis le 30 juin 1892.

La situation s'est donc aggravée d'autant, et nous n'avons pour l'améliorer qu'un revenu annuel diminué d'au moins \$300,000.00 par suite de l'abolition des impôts, décrétée durant les deux dernières sessions. Comme l'intention du gouvernement est d'éviter, par tous les moyens à sa disposition, l'imposition de nouvelles taxes, tant que le crédit et l'honneur de la province ne l'exigeront pas d'une manière impérieuse, il ne lui reste, pour rétablir l'équilibre indispensable entre nos dépenses et nos recettes annuelles, et interrompre l'accroissement de notre passif déjà trop considérable, qu'un seul recours, celui de pratiquer, dans tous les détails du service public, la plus rigoureuse économie. de suspendre jusqu'à ce que l'ère des surplus renaisse, l'octroi de subsides nouveaux, et de toutes gratuités qui ne sont pas jugées immédiatement essentielles. En même temps, l'obligation s'impose à nous, pour cet objet, de presser la perception, tant du revenu ordinaire, que de tous arrérages d'une nature quelconque, dus au Trésor Public.

C'est ici que notre tâche devient pénible. J'espère que la députation, convaincue de l'urgence de ce procédé, nous aidera à l'accomplir en faisant comprendre aux débiteurs du gouvernement que cette nécessité se présente à nous comme seul moyen d'éviter l'impôt.

Notre situation financière, je le répète, est grave; mais elle n'est pas désespérée. Nos ressources inexploitées sont immenses, et le progrès qui s'inaugure et qui prend des proportions considérables sur toute l'étendue de notre province, laisse prévoir pour elle, un avenir de prospérité propre à

faire naître la confiance dans tous les esprits, et à nous convaincre que quelques années d'une administration sage et économique suffiront pour replacer nos finances sur des bases solides et consolider la position importante qu'elle occupe dans la Confédération Canadienne.

COMPTE DE L'ANNÉE 1896-97.

Dans un discours sur le budget, du 26 novembre 1895, le Trésorier de la province fit le sommaire suivant de ses prévisions des recettes et des dépenses, pour l'année financière 1896-97, emprunté à son budget qui avait été soumis à la chambre :

Recettes ordinaires.....	\$4,107,699 42
Dépenses ordinaires.....	3,946,834 74
Surplus des recettes ordinaires.....	160,864 68

Cette Chambre s'intéresse, je n'en doute pas, à savoir si ces prévisions de mon honorable prédécesseur se sont bien exactement accomplies. Je vais satisfaire en quelques mots sa légitime curiosité.

Les comptes publics pour l'année financière 1896-97 qui viennent d'être déposés sur le bureau de cette chambre, démontrent que les recettes et les dépenses ordinaires, inclus les montants reçus et payés à compte des taxes sur les subventions de chemin de fer, ont été comme suit :

Recettes ordinaires.....	\$3,874,966 22
Dépenses ordinaires	4,685,450 42
Déficit.....	810,484 20

Ces chiffres démontrent un écart énorme entre les prévisions budgétaires de mon honorable prédécesseur et le résultat réel des opérations de cette année. Au lieu du surplus de \$160,864 68 qu'il avait prévu, cet exercice a produit un déficit de \$810,484 20, ce qui constitue un écart de \$971,348 88 entre ses prévisions et leur réalisation, sur les recettes et les dépenses ordinaires.

Mais la différence est encore plus grande lorsque l'on met en regard du résultat obtenu, ses prévisions de recettes et de dépenses totales (moins les subsides de chemins de fer) pour la même année. Son estimation avait été comme suit :

Dépenses totales (moins subsides de chemins de fer)..	\$4,235,159 20
Recettes totales.....	4,107,699 42
Déficit :.....	\$ 127,459 78

L'état de ces recettes et dépenses totales (moins les subsides de chemins de fer) tel que constaté par ces mêmes Comptes Publics, se chiffre comme suit :

Dépenses totales, (moins subsides de chemins de fer)..	\$5,288,469 33
Recettes totales.....	3,923,238 70
Déficit.....	\$1,365,230 63

L'écart est énorme.

On se rappellera que l'état des recettes et des dépenses totales pour l'année 1892-93, établi sur les mêmes bases, (c'est-à-dire moins les subsides de chemins de fer,) n'indiquait qu'un déficit de \$24,828 00, et que le Trésorier de cette époque nous donnait à espérer des surplus constants pour les années subséquentes.

Comme on le voit, l'événement est loin d'avoir justifié ses prévisions, puisque les déficits annuels, depuis cette époque, se sont graduellement accrus, jusqu'à ce qu'au 30 juin dernier, ils aient atteint cette lourde somme de \$1,365,230 63.

En retranchant du total de la dépense le montant des dépôts de garantie de chemins de fer, remboursé pendant l'année, ainsi que les subsides de chemins de fer, l'état serait le suivant :

Dépenses.....	\$4,907,281 71
Recettes.....	3,923,238 70
Déficit.....	\$ 984,043 01

Je laisse à la chambre le soin de tirer de ces chiffres ses propres conclusions sur le succès de nos devanciers dans leurs efforts d'équilibre budgétaire.

Cette différence énorme entre les prévisions budgétaires du gouvernement précédent et l'état réel de ses dépenses de cette année. (1896-97), exige, je le comprends quelques explications de détail que la Chambre me permettra de lui donner en aussi peu de mots que possible.

Ainsi, des diminutions dans les recettes se sont produites sous les chefs suivants :

Les montants reçus et distribués par les Sherifs pour le fonds des bâties et des jurés, \$14,326.16, et par les percepteurs du revenu provincial, pour les licences, \$47,239.61, n'ayant pas été inclus dans les prévisions budgétaires, ne sont pas compris dans les recettes et les dépenses dans les comparaisons suivantes :

Puissance du Canada. (Diminution).....	\$20,615 72
--	-------------

Ceci représente l'intérêt pour une année, sur certains fonds en fidéi-commis appartenant à cette province ; cet intérêt ayant été retenu par le gouvernement du Canada, depuis le mois de janvier 1895, sous le prétexte qu'il pourra lui être dû une balance par la province, au règlement final des comptes maintenant soumis à l'arbitrage.

Terres de la Couronne. (Diminution).....	\$74,106 74
--	-------------

L'explication de cet écart donné par le département des Terres de la Couronne est que l'estimation budgétaire comprenait des ventes de limites à bois qui n'ont pas eu lieu.

L'administration de la Justice, y compris les timbres judiciaires et d'enregistrement, (Diminution).....	\$4,452 83
--	------------

La principale diminution de ce chef est dans le produit de la vente des timbres judiciaires, le recette ayant été de \$7,773.20 en moins, tandis que les timbres d'enregistrement ont produit \$3,875.90 en plus.

Licences, revenu net. (Diminution).....	\$36,063 19
---	-------------

Taxes directes sur les corporations commerciales. (Diminution).....	\$25,595 97
---	-------------

La diminution sous ces deux chefs pourrait s'expliquer par l'oubli de nos prédécesseurs de veiller strictement à la perception des taxes, durant la dernière période électorale.

Taxes sur les Mutations de Propriétés. (Diminution)..	\$ 125,143 01
---	---------------

Cette taxe a été abolie par un acte de la dernière session, et \$74,856 99, sur les \$200,000 prévues, ont été perçues. Dans son discours budgétaire de la dernière session, l'honorable M. Atwater avait déclaré qu'il ne s'attendait pas, à cause de ce changement, à percevoir sous ce chef, plus qu'une somme de \$60,000 durant l'année.

Entretien des Aliénés. (Diminution).....	\$ 43,157 43
--	--------------

Sur les \$52,500 00 indiquées comme le montant probable des perceptions sur les municipalités et les patients, pour ce service durant l'année, \$9,342 57 seulement ont été perçues.

Ecoles de Réforme et d'Industrie. (Diminution)..... \$ 16,576 28

\$923 72 seulement, sur les \$17,500, prévues dans le budget, ont été perçues des municipalités endettées sous ce chef, durant l'année.

Intérêt sur le prix du Q. M. O. & O. (Diminution).... \$ 8,604 93

La diminution sur l'estimation de ces intérêts est causée par la réduction des taux d'intérêt accordé par les banques, où certaines portions du prix de ce chemin de fer sont déposées.

Remboursement de la Taxe des Subsidés de Chemins de Fer. (Diminution)..... \$ 29,836 96

Le montant prévu avait été de \$30,000, et \$163 04 seulement ont été perçues.

Par un jugement de la Cour Supérieure, l'imposition de cette taxe en vertu de la loi de 1890, fut déclarée illégale, et cette loi fut amendée en conséquence, en 1895. Depuis la passation de cette première loi, en 1890, le montant total perçu des compagnies de chemins de fer a été de \$74,938 68, dont \$37,840 93 furent remboursées aux compagnies, en vertu d'un arrêté en Conseil, et \$3,206 80 ont été déboursées en frais de poursuite pour recouvrement de cette taxe.

Un montant de \$125,869 85 s'est accru sous ce chef depuis que la loi a été amendée, et se trouve actuellement dû par les compagnies de chemins de fer.

Les services suivants accusent aussi une diminution sur les prévisions budgétaires, savoir :

Taxes sur les honoraires des officiers publics. (Diminution)..... \$ 1,365 13

Contributions au fonds de pension du service civil. (Diminution).... 787 39

Contributions des compagnies d'assurances provinciales. (Diminution)..... 123 67

Loyer des edifices publics. (Diminution)..... 214 40

Toutes ces diminutions réunies forment un total de..... \$386,643 65

A Reporter..... \$386,643,65

 Report. \$386,643 65

Mais il faut en déduire les montants suivants qui représentent l'augmentation sur les prévisions budgétaires dans certains services :

Taxes sur les Successions.	\$59,441 72
Intérêt sur Prêts & Dépôts....	15,556 71
Législation....	391 39
Gazette Officielle	137 58
Revenu casuel.....	1,570 62
Escompte & change.....	1,141 15
	<hr/>
	\$78,239 17

Montant auquel il faut ajouter les recettes suivantes provenant des services non compris dans les prévisions, pour sommes dues antérieurement à l'abolition des taxes :

Licences de manufactures et de commerce.	10,393 77
Taxes directes sur certaines personnes.....	3,507 74
Frais d'inspection des chemins de fer.....	204 00
	<hr/>

Formant un total de..... \$92,344 68

Et laissant une diminution des recettes sur les prévisions budgétaires de mon prédécesseur de.....

\$294,298 97

RECETTES EXTRAORDINAIRES, 1896-97.

Les recettes extraordinaires durant l'année ont été :

Montant reçu en à compte du prix de vente de l'immeuble situé au coin de la Grande-Allée et de la rue Claire-Fontaine, à Québec.....

\$ 2,500 00

Somme reçue en à compte du fonds de la cour d'Aylmer, étant le montant payable par la cité de Hull, sous l'Acte 60 Vict. ch. 7. Ce montant est la balance due sur les débeatures émises sous les Actes 12 Vict. ch. 112, et 18 Vict. ch. 164, après déduction du montant placé au crédit de ce fonds....

17,976 14

\$20,476 14

La Chambre me permettra maintenant de lui indiquer le détail des différences entre l'estimation des dépenses de l'année 1896-97, faite par mon prédécesseur, et la dépense réelle, telle qu'établie par les comptes publics qui viennent d'être déposés.

Je constate que les prévisions budgétaires pour cette année ont été dépassées sous les chefs de dépense qui suivent :

Dette Publique, (augmentation).....	\$ 27,671 60
-------------------------------------	--------------

Cet excédant fut occasionné par le coût de la commutation des timbres appliqués au fonds inscrit (inscribed stock) de la province; émis pour les fins de la conversion de la dette, \$18,299 88, et, par un excédant d'intérêt sur les emprunts permanents et temporaires, au-delà du taux anticipé.

Législation, (augmentation).....	\$ 93,934 46
----------------------------------	--------------

Il y a eu ici un surcroit de dépenses pour salaires, indemnités, papeterie, etc., de	\$ 8,829 78
--	-------------

Et nulle prévision budgétaire n'est inscrite au budget pour les services suivants :

Dépenses d'élections :	72,879 60
------------------------------	-----------

Indemnité aux réviseurs des listes électorales, à Québec, Montréal, Trois-Rivières.....	12,225 08
---	-----------

	\$93,934 46
--	-------------

Gouvernement Civil, (augmentation).....	\$ 26,003 69
---	--------------

Durant cette année, les salaires ont dépassé l'estimation budgétaire de \$8,104 03, et les contingents de \$17,899 66. Ce surcroit de dépenses dans les salaires provient principalement de la réorganisation des départements sous la loi de la dernière session. Comprise dans cette augmentation, se trouve la somme de \$1000, payée au Révérend M. Rexford, ci-devant Secrétaire de l'Instruction Publique, pour arrérages à lui dûs.

Les départements suivants ont excédé l'estimation budgétaire dans leurs dépenses contingentes, savoir :

Le Bureau du Lieutenant Gouverneur...	399 12
---------------------------------------	--------

Conseil Exécutif	400 00
------------------------	--------

Secrétaire de la Province	3,439 28
Procureur General.....	2,375 15
Terres de la Couronne, depuis Département des Terres, Forêts & Pêcheries.....	2,337 56
Agriculture & Colonisation, depuis Département de l'Agriculture	100 00
Colonisation & Mines	3,284 08
Travaux Publics.....	3,825 00
Instruction Publique.....	1,000 00
Trésor.....	739 47
Administration de la Justice.....	96,028 19

Sous ce dernier chef, les montants des dépenses qui ont excédé l'estimation budgétaire sont comme suit :

Contingents des Shérifs.....	\$58,044 90
Protonotaires, Greffiers des Cours de Circuit, Greffiers de la Paix, Coroners, Magistrats de District, etc.....	23,891 01
Poursuites criminelles.....	1,805 47
Dépenses diverses.....	7,639 42
Salaires des sténographes.....	6,296 60

Total..... \$97,677 40

Moins montant non dépensé sur le fonds des bâties et des jurés

1,649 21

\$96,028 19

Police. (Augmentation)..... \$ 183 87

Ecoles de Réforme et d'Industrie..... 1,513 71

Dépenses des Bureaux Publics..... 400 00

Instruction Publique, Arts & Manufactures..... 30,800 00

Ceci comprend \$27,000 payées en vertu de l'acte 60 Vict. ch. 3; \$3,300 dépensées en sus de l'estimation, au compte des

Arts & Manufactures, et de la transcription des Archives, et
\$500 pour le Musée Provencher, (histoire naturelle).

Agriculture, Immigration et Colonisation, (augmenta-
tion)..... \$152,895 75

Cette augmentation se répartit comme suit :

Cercles agricoles.....	\$17,343 92	
Cie. d'exposition de Montréal.....	28,000 00	
do de Sherbrooke.....	7,500 00	
do des Trois-Rivières.....	5,000 00	
Ecole des Ursulines de Roberval.....	2,501 83	
Améliorations aux chemins ruraux.....	4,000 00	
Surcroit de dépenses pour l'Agriculture... \$	64,345 75	
Surcroit de dépenses pour chemins de Colo- nisation.....	88,800 00	
	<u>\$153,145 75</u>	
Moins reliquat non dépensé sur estimation pour immigration.....	250 00	
	<u>\$152,895 75</u>	

Travaux Publics. (augmentation)..... \$ 55,923 00

Ici l'augmentation des dépenses sur l'estimation budgé-
taire a été comme suit :

Pour loyers, assurances et réparations....	\$30,196 39
Inspections.....	15,028 38
Réparations aux cours et prisons.....	10,698 23
	<u>\$55,923 00</u>

Institutions de bienfaisance. (Compris les asiles d'alié-
nés. (Augmentation).... \$ 28,178 52

\$28,441.02 ont été dépensées pour les asiles d'aliénés, en
sus de l'estimation, et \$262.50 de moins, sur le compte des
Institutions de bienfaisance proprement dites.

Services divers. (Augmentation)..... \$155,161 90

Sous ce chef \$83,225.33 ont été surpayées sur dépenses
prévues dans le budget, et \$73,144.62 ont été dépensées pour

des objets pour lesquels aucune prévision budgétaire n'a été faite, tandis que sur trois chefs des dépenses prévues, \$1,208.05 ont été déboursés en moins de leur estimation.

Taxes ou remboursements sur le fonds des subsides de chemins de fer. (Augmentation)..... \$ 8,355 22

Dans le cours de l'année, \$7,942.05 qui avaient été perçues de la Cie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, lui ont été remises, sur un arrêté en Conseil, et, \$413.17 ont été déboursées en frais de poursuites pour le recouvrement de cette taxe. Aucune prévision budgétaire n'avait été faite pour cette dépense.

Ce qui précède indique un surcroit de dépenses ordinaires sur l'estimation budgétaire, de..... \$677,049 91

Cet excédent des dépenses ordinaires mis en compte avec la différence en moins de la recette réalisée, sur celle prévue dans le budget, s'élevant à la somme de..... \$294,298 97

Constitue un écart de..... \$971,348 88
indiquant la différence exacte entre les prévisions budgétaires de mon prédécesseur, pour l'exercice de 1896-97, et le résultat réel des opérations de cette année.

D'autre part, le déficit réel dans cet exercice, entre le revenu ordinaire et la dépense ordinaire, est de..... \$810,484 20

Et, si l'on ajoute à ce montant, le prétendu surplus que mon prédécesseur avait annoncé pour ce même exercice, de..... \$160,864 68
\$971,348 88

DEPENSES EXTRAORDINAIRES DE 1896-97.

Mon prédécesseur indique dans son estimation des dépenses extraordinaires, pour travaux publics et constructions de l'année, une somme de..... \$ 10,228 00
La dépense réelle a été de..... \$176,832 28

Excédant de l'estimation budgétaire..... \$166,604 28

Sur cet excédant, \$157,137 31, représentent les frais de réparations et d'ameublement au Palais de Justice de Montréal, \$8,277.83, dépenses en rapport avec la prison de Montréal, et, \$1,261.49, le prix de l'ameublement des Palais de Justice de Hull et de Bryson ; d'un autre côté, sur l'estimation pour travaux aux édifices parlementaires, \$72.35 n'ont pas été dépensées.

Une partie du terrain situé sur la Grande Allée, à Québec, qui fut acheté par le gouvernement en 1891, ayant été vendu aux Sœurs Franciscaines, il est devenu nécessaire de payer la totalité du prix d'achat de cette propriété, savoir : \$30,000.00, pour la dégrevier du privilège du bailleur de fonds, afin d'en donner un titre parfait aux Révérendes Sœurs.

Le montant payé durant l'année pour intérêts sur les débetures du Palais de Justice d'Aylmer et en à-compte du fonds de ce Palais de Justice a été de \$1,518.00, étant \$56.00 de moins que l'estimation.

Le remboursement sur le dépôt des garanties de chemins de fer a été de \$104,665 16, en sus de l'estimation, à cause de l'annulation de la garantie du gouvernement sur une partie des obligations de la Compagnie de chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean, et la remise du dépôt correspondant ; mais ces remboursements étant maintenant effectués à même le produit des emprunts, ils n'affectent pas le compte de la recette et de la dépense. Comme le remboursement de ces dépôts de garantie a été fait durant l'année 1896-97, à même les emprunts, l'estimation de l'hon. H. Taillon, du total prévu de ces recettes et de ces dépenses, pour l'exercice de 1896-97 (moins les subsides de chemins de fer), et son estimation de la différence de \$127,459.78 devra être modifiée en conséquence ; mais les comptes publics font voir qu'en se basant sur les données qu'il a adoptées en faisant ses estimés, le résultat serait comme je l'ai dit plus haut, un déficit total, sans tenir compte des subsides de chemin de fer, de \$1,365,230.63 au lieu du déficit de \$127,459.78 qu'il avait prévu.

Je crois avoir démontré d'une manière incontestable que, loin d'avoir diminué le passif de cette province, comme il le prétendait, le gouvernement auquel nous succédons l'a fortement augmenté, et, qu'au lieu d'avoir rétabli l'équilibre financier, il a surchargé le budget de la dernière année de son administration du déficit énorme que je viens d'indiquer. On a prétendu que les chiffres officiels étaient inexacts, et de nature à tromper l'opinion publique, en imputant au compte de l'année dernière des dépenses qui auraient dû se solder aux dépenses de l'année en cours. Ceux qui soutiennent cette prétention invoquent à son appui le fait que nous avons émis des mandats spéciaux, dont la somme s'impute au dernier exercice. Mais il ne faut pas oublier que les dettes nécessitant ces mandats

n'étaient pas de notre provenance, qu'elles avaient été contractées et étaient devenues exigibles à l'époque de notre avènement au pouvoir, et qu'à cette époque les dépenses de l'année 1896-97, (moins celles pour subsides de chemins de fer et pour remboursement des fonds de garantie des chemins de fer durant l'année,) avaient été de \$741,242.10 en excès du revenu perçu jusqu'à la date de cet avènement. Afin de solder ce déficit et les déficits des années antérieures, mentionnés dans l'exposé budgétaire de la dernière session, le gouvernement précédent s'était servi d'une partie du produit des emprunts qui aurait dû être employé uniquement au paiement des subsides de chemins de fer. Le gouvernement actuel, déterminé de ne pas continuer cette pratique, fit un emprunt temporaire de \$700,000.00, qu'il déposa en banque, pour remplacer jusqu'à leur concurrence, les montants détournés de leur destination originale. Les états détaillés qui suivent des opérations de caisse pour l'année financière 1896-97, et pour la période entre le 30 juin 1892 et le 30 juin 1897 confirment cette prétention.

Plusieurs des crédits votés se trouvaient déjà épuisés. Les mandats spéciaux émis par nos prédécesseurs, dans le cours de cette année financière, avant le 26 mai, se sont élevés à \$303,701.44 dont \$297,300.76 furent dépensées. Les mandats spéciaux émis par le gouvernement actuel après son avènement se sont élevés à \$281,698.16 dont \$258,586.49 furent dépensées. Un examen des objets pour lesquels ces mandats furent émis tel qu'énoncé dans les derniers comptes publics, aux pages 330 à 336, établira comme je viens de le dire, qu'ils étaient absolument nécessaires pour solder les obligations de l'année 1896-97 qui existaient à l'époque de la démission du gouvernement qui a précédé celui-ci.

Le gouvernement précédent avait, en outre, par une législation adoptée dans les dernières semaines de la session, imposé au Trésor, le paiement de fortes sommes auxquelles il n'avait pas été pourvu dans le budget de l'année. Il fallait bien les solder, et rien ne nous justifiait de reporter sur l'année en cours des dettes contractées et échues durant l'année précédente. C'eût été décharger les comptes d'une année au moyen d'un procédé irrégulier et décevant, au détriment de l'année suivante, quitte à continuer ces virements d'année en année, en dissimulant la situation réelle. Mais, pour mettre fin à ce découvert, et faire honneur aux engagements qui l'avaient occasionné, il nous fallait un montant considérable que nous ne pouvions nous procurer qu'au moyen d'un emprunt temporaire, à moins de détourner de sa destination réglée par la loi ce qui restait du produit des derniers emprunts affectés à un emploi déterminé. Nous n'avons pas voulu recourir à cet expédient si hautement condamné par nos devanciers comme une irrégularité coupable, quoiqu'ils l'aient pratiquée eux-mêmes plus tard, et nous avons préféré, par la voie régulière, recourir au seul moyen qui nous restât, celui d'un emprunt temporaire, en attendant que la Législature nous auto-

risât à consolider par un emprunt permanent la dette flottante ainsi accumulée avant notre avènement.

Je cite sans commentaires ces faits, dont on ne peut contester l'exactitude, laissant à la Chambre le soin de les apprécier.

OPÉRATIONS DE CAISSE, 1896-97.

Il y avait en argent en banque, le 30 juin		
1896.....		\$784,799 49
Moins mandats non payés.....		173,122 28
		\$611,677 21
Il avait été reçu du produit des emprunts, entre le 1er juillet 1896 et le 30 juin 1897 :		
Balance de l'emprunt de		
1896	\$1,124,200 00	
Emprunt de 1897.....	1,224,000 00	
	\$2,348,200 00	
Sur lesquels il a été payé pendant la même période :		
Subventions de chemins de		
fer.....	\$1,339,857 23	
Chemin de fer Q. M. O. & O.	6,617 78	
Dépôts de garantie.....	381,187 62	
	\$1,727,662 63	
		\$ 620,537 37
	Laissant un balance de.....	\$1,232,214 58

Dont il a été disposé comme suit :

Les dépenses totales, à part les subventions de chemins de fer, du chemin de fer de Q. M. O. & O. et des remboursements de dépôts de garantie des chemins de fer, entre le 1er juillet 1896 et le 30 juin 1897 se sont élevés à :

Dépenses ordinaires.....	\$4,685,450 42	
do extraordinaires.....	206,832 28	
Dépôts en fidéi-commis...	14,999 01	
	\$4,907,281 71	
Le revenu total, du 1er juillet 1896 au 30 juin 1897, s'est élevé à :		
Revenu ordinaire.....	\$3,874,966 22	
Vente de propriétés.....	2,500 00	
Dépôts en fidéi-commis...	45,772 48	
	\$3,923,238 70	
3	Déficit.....	\$984,043 01

Balance en main.....		\$248,171 57
Ajoutez : montant provenant d'emprunt temporaire....		700,000 00
		<hr/>
Balance en caisse le 30 juin 1897.....		\$948,171 57
Savoir :		
Argent en banque.....	\$1,391,428 65	
Moins mandats non payés.....	443,257 08	
		<hr/>
		\$948,171 57
		<hr/>

OPÉRATIONS DE CAISSE, DU 30 JUIN 1892 AU 30 JUIN 1897.

L'état suivant contient les opérations de caisse pendant la période s'étendant du 30 juin 1892 au 30 juin 1897.

L'en caisse, le 30 juin 1892 était de.....	\$1,331,855 29	
Moins mandats non payés.....	555,028 10	
		<hr/>
		\$ 776,827 19

Le montant du produit des emprunts s'élevait à..... 18,119,138 72

Sur lesquels il a été payé :

Emprunt de 1891.....	\$3,860,000 00	
Emprunt de 1893.....	4,106,461 00	
Partie de		
l'emprunt de		
1896.....	\$2,725,333 33	
Prime sur ce		
dernier montant	290,510 53	
	<hr/>	
	3,015,853 86	
		<hr/>
		10,982,314 86

Laissant une balance de..... \$7,137,003 86

Sur lesquels il a été payé :

Emprunts temporaires non		
payés au 30 juin 1892.....	\$1,550,000 00	
Subventions de chemins de		
fer.....	4,208,489 13	
Chemin de fer Q. M. O. & O.	68,574 17	
Dépôts de garantie de che-		
mins de fer, dus en 1896-97....	381,187 62	
	<hr/>	
		\$6,208,250 92

A reporter..... \$928,752 94 \$776,827 19

Report.....	\$928,752 94	\$776,827 19
Balance du produit des emprunts qui aurait dû être en caisse, le 30 juin 1897, pour payer les subventions des chemins de fer, chemin de fer Q. M. O. & O. et les dépôts de garantie des chemins de fer.....		\$ 928,752 94
Formant avec l'argent en caisse, un total de :.....		\$1,705,580 13
Dont il a été disposé comme suit :		
Déficit du revenu pour faire face aux dépenses, à part les subventions de chemins de fer et les emprunts temporaires, du 30 juin 1892 au 30 juin 1896 s'élevant, tel qu'il est établi par le discours sur le budget du 9 décembre 1896, à.....	473,365 55	
Et le déficit de l'année terminée le 30 juin 1897, à part des subventions de chemins de fer et des remboursements de dépôts de garantie des chemins de fer, qui ont été payés en 1896-97 avec les produits d'emprunts, s'élèverait à.....	984,043 01	
Soit un déficit total, en cinq ans, de.....		1,457,408 56
Laissant une balance de.....		248,171 57

Et ce déficit s'est produit quoique les recettes provenant des nouvelles taxes, aient excédé le montant des dépôts de garantie des chemins de fer remboursés pendant les cinq ans, de \$862,277 89. Pourtant il avait été déclaré formellement, que les taxes nouvelles étaient destinées à éteindre les dépôts de garantie et à en dépriver le revenu annuel.

Pour faire face à ce déficit de \$1,457,408 56, les \$776,827 19 qui étaient en caisse le 30 juin 1892, ont été employées, et la balance de \$680,581 37 a été prise sur les produits des emprunts ; ne laissant qu'une balance de \$248,171 57 en caisse, dont \$88,087 13 seulement peuvent être employées à payer certains dépôts en fidéi-commis.

En pareilles circonstances, le gouvernement actuel a cru nécessaire d'emprunter \$700,000 à l'aide d'un emprunt temporaire, pour rétablir la balance des produits des emprunts à déposer en banque, pour n'être employés qu'aux destinations spécifiées dans les lois qui les autorisent.

L'argent en mains au 30 juin 1897 était donc composé de	
la balance sus mentionnée de.....	248,171 57
et du montant de l'emprunt temporaire.....	700,000 00
	948,171 57

Comme suit :

Argent en banque.....	\$ 1,391,428 65
Moins mandats non payés.....	443,257 08
	\$ 948,171 57

Dont \$928,752 94 appartenait aux produits des emprunts.

Voilà pour le passé. J'aborde maintenant

L'ANNÉE COURANTE, 1897-98.

En repassant les prévisions budgétaires des recettes et des dépenses pour l'année courante, 1897 98, j'en arrive à croire que les prévisions des recettes ont été plus élevées qu'on n'avait dû d'espérer, en ce qui regarde certaines sources de revenu ; et il me semble aussi que les dépenses doivent dépasser de beaucoup les prévisions, vu les nouvelles charges qui ont été imposées par la législation de la dernière session.

Dans les prévisions des recettes, le revenu des Terres de la Couronne est évalué, à.....	\$1,067,700 00
Le revenu net des licences à.....	630,000 00
Les perceptions des taxes des compagnies de chemins de fer, sur le remboursement des subventions de chemin de fer, à	30,000 00

Je suis d'opinion que ces prévisions sont excessives et seront difficiles à réaliser. Il est douteux que les Terres de la Couronne, et les Mines puissent produire plus de \$1,000,000.00 ; et que les recettes nettes des licences puissent s'élever à plus de \$600,000.00. Si le passé doit être considéré comme la règle de l'avenir, en ce qui concerne la taxe des subventions de chemins de fer, le fait de n'avoir perçu l'année dernière que \$163.04 sur une évaluation de \$30,000 n'est pas encourageant.

Le gouvernement fédéral voudra peut-être aussi retenir, comme il l'a fait l'an dernier, les \$20,615.72 d'intérêt sur les fonds en fidéi-commis, qu'il nous détient en attendant la décisions finales de l'arbitrage provincial.

D'un autre côté, nous recevions environ \$15,000 de plus que les prévisions, pour taxes directes sur les corporations commerciales, et les intérêts sur les dépôts seront au moins de \$15,000 de plus qu'on ne les a évalués.

Il y a aussi les arrérages de taxes que nos prédécesseurs g'ont pas perçus et dont on pourra obtenir \$10,000 ou \$20,000, en s'en occupant avec soin.

Malgré tout mon désir de faire des économies, c'est une tâche bien difficile que de réduire les dépenses des crédits qui ont été votés par la Législature, et, même si les dépenses de l'année courante devaient, en ce qui concerne ces services, être limitées au montant des prévisions premières, les charges imposées par les statuts passés après le vote des crédits, à la session dernière, devront ajouter environ \$150,000 aux dépenses de l'année.

L'intérêt sur l'emprunt de 1897, pour payer les 17 cents et demie par acre des subventions aux chemins de fer, et l'intérêt sur l'emprunt temporaire nécessité par le déficit, s'élèveront à plus de	\$60,000 00
L'augmentation causée par la réorganisation des départements, à	7,700 00
Les traitements des sténographes des tribunaux, à	7,000 00
Les contributions annuelles aux écoles élémentaires, à ..	50,000 00
Les allocations accordées aux expositions à	18,000 00
La révision du Code, à	6,600 00
L'octroi à l'école des Ursulines de Roberval, à	2,500 00
De plus les articles suivants n'ont pas été inclus dans les prévisions budgétaires, mais doivent être payées :	
Primes d'assurances sur les édifices publics et qui deviennent dues pendant cette année	19,050 00
Loyer de maisons à Rimouski et à Montréal	2,000 00
Coût du séquestre, chemin de fer de la Baie des Chaleurs.	7,500 00
Hôpital des aliénés protestants, 59 Vict. Ch. 5	8,325 00
Coût des valises pour les députés	2,040 00
Dépenses d'élections	2,000 00

Le montant qui doit être dépensé pour l'agriculture a été également augmenté de \$14,600 pour les articles mentionnés dans le budget supplémentaire.

Dans les dépenses extraordinaires des travaux et édifices publics, on devra dépenser pour les Palais de Justice de Montréal et de Québec, ainsi que pour les ponts en fer, environ \$24,000 de plus que les prévisions, mais les \$16,000 qui ont été allouées pour les édifices du Parlement ne seront pas dépensées, et il reste ainsi une augmentation nette d'environ \$8,000

Ainsi, par suite d'aucun acte ou faute du gouvernement actuel, mais à cause des obligations additionnelles imposées par nos prédécesseurs, le surplus que prévoyait l'honorable Trésorier Atwater dans son discours sur le budget, le 9 décembre 1896, peut disparaître. Toutefois, tous les efforts seront tentés pour éviter un résultat de ce genre, et j'ai l'espoir qu'avec l'aide de la députation, en réduisant les dépenses à leur plus simple expression, j'y arriverai.

COMPTES DE L'ANNÉE 1898-99.

J'en viens maintenant aux comptes de l'année 1898-99, dont je sou mets ci dessous les estimations de recettes et de dépenses préparées avec le plus grand soin, et qui, d'après des renseignements minutieux obtenus de chaque département, paraissent devoir se réaliser.

ETAT E.

RECETTES PROBABLES, 1898-99.

PUISSANCE DU CANADA :

Subsides en vertu de l'acte de l'A. B. du N.....	\$959,252 80	
Intérêts sur fonds en fidéi-commis	71,385 94	
Subside spécial, 47 Vict., chap. 4.....	127,460 68	
Intérêts sur subventions de chemins de fer, 47 Vict., chap. 8.....	119,700 00	
		<u>1,277,799 42</u>

INTÉRÊTS :

Intérêt sur prix de vente du chemin de fer Q. M. O. & O.....	300,000 00	
Intérêts sur prêts et dépôts.....	20,000 00	
		<u>320,000 00</u>

TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES..... 1,018,000 00

MINES..... 10,000 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE :

Timbres judiciaires.....	185,000 00	
Honoraires judiciaires.....	14,000 00	
Fonds de bâtieses et des jurés (Revenu net).....	25,000 00	
Entretien des prisonniers.....	10,000 00	
Gardes des prisons de Montréal et Québec.....	4,000 00	
Amendes.....	200 00	
Prison de Montréal.....	4,000 00	
Autres prisons—Gain des prisonniers.....	100 00	
Palais de justice de Montréal.....	3,000 00	
Honoraires de grand connétable, Québec.....	500 00	
		<u>245,800 00</u>
Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés).....	65,000 00	
Licences. (Revenu net).....	625,000 00	
Taxes directes sur les corporations commerciales.....	160,000 00	
Droits sur successions.....	225,000 00	
Commissions sur honoraires d'officiers publics.....	8,000 00	
do sur renouvellement d'hypothèques.....	200 00	
Entretien des aliénés.....	55,000 00	
Entretien des pensionnaires des écoles d'industrie et de réforme.....	29,450 00	
Législation.....	8,000 00	
Gazette Officielle.....	21,850 00	
Loyers d'édifices publics.....	1,000 00	
Revenu casuel.....	5,500 00	
Compagnie d'Assurances Provinciales, contributions.....	400 00	
Contributions aux pensions, Service civil.....	5,000 00	
Prime, Escompte et Change.....	1,000 00	
		<u>4,081,999 42</u>

Taxes sur les subventions de chemins de fer..... 10,000 00

\$4,091,999 42

ETAT F.

DÉPENSES PROBABLES 1898-99.

	\$	cts.
Dette publique.....	1,603,995	72
Législation.....	190,476	50
Gouvernement civil.....	270,626	19
Administration de la Justice, etc.....	548,710	00
Instruction publique, etc.....	425,010	00
Agriculture.....	159,650	00
Terres, Forêts & Pêcheries.....	124,000	00
Colonisation & Mines, etc.....	122,500	00
Travaux et édifices publics—Ordinaires.....	96,612	76
Institutions de bienfaisance (y compris les asiles d'aliénés).....	334,675	75
Services divers.....	171,200	00
	<u>4,047,456</u>	<u>92</u>
Travaux et édifices publics—Extraordinaires.....	4,427	08
	<u>4,051,884</u>	<u>00</u>
Remboursement de dépôts de garantie de chemin de fer.....	\$ 99,630	37
Subventions de chemins de fer et chemin de fer Q. M. O. & O.....	511,942	50
	<u>611,572</u>	<u>87</u>
	<u>\$4,663,456</u>	<u>87</u>

Comme on le voit par les tableaux qui précèdent, les revenus probables de cette année, 1898-99, seront, d'après l'estimation que j'en fais, de..... \$ 4,091,999 42

D'autre part, j'estime que les dépenses s'élèveront à... 4,051,884 00

Donnant un surplus de..... \$ 40,115 42

Pour atteindre ce résultat, il faudra, comme on le voit, opérer des réductions considérables sur la dépense des années précédentes, et nous espérons y réussir, par une prudente économie et une judicieuse distribution des fonds publics, sans porter préjudice aux différents services auxquels s'appliquent ces réductions. Elle s'impose, du reste, à cause de la nécessité absolue où se trouve notre province d'arrêter l'accroissement de son passif par l'accumulation de nouveaux déficits auxquels nous nous sommes engagés à mettre un terme.

ETAT G.

ETAT APPROXIMATIF du passif et de l'actif de la Province de Québec
au 30 juin 1897.

PASSIF.

Dettes consolidées.....		\$34,196,654 08
Emprunt Temporaire.....		700,000 00
Dépôts en fidéi-commis.....		287,039 47
Dépôts des Compagnies de chemin de fer—Pour paiement des intérêts garantis des obligations.....		370,174 35
Mandats impayés.....		443,257 08
Subventions en argent des chemins de fer, autorisées mais non encore dues.....	\$469,494 79	
Subventions en terres des chemins de fer converties en argent, à 52½ cts. par acre, autorisées mais non encore dues.....	652,472 29	
		<u>1,121,967 08</u>
Perte sur dépôt à la Banque d'Echange.....		25,218 75
Obligations du Palais de Justice de Québec.....		200,000 00
		<u>\$37,344,310 81</u>

ACTIF.

Partie du prix de ch. de fer Q. M. O. & O., déposé en banque.....	\$353,390 00	
do do placé en \$29,000 d'obligations de la province de Québec, emprunt de 1878, achetées à 109%...	31,610 00	
do do placé en obligations du palais de justice de Québec.....	200,000 00	
do do placé en obligations de la cité de Québec.....	15,000 00	
Balance non payée du prix du chemin de fer Q. M. O. & O..	7,000,000 00	
		<u>7,600,000 00</u>
Allocation de chemins de fer, en vertu de l'acte fédéral, 47 Victoria, chapitre 8.....	2,394,000 00	
Argent en banque.....	1,391,428 65	
Coût de l'école Jacques-Cartier, Montréal, à être remboursé par vente de propriété.....	5,391 11	
Réclamation <i>in re</i> feu l'honorable Thomas McGreevy.....	100,000 00	
Avances à divers.....	161,832 89	
Palais de justice de Québec, en vertu de 45 Victoria, chapitre 26, et 48 Victoria, chapitre 16.....	200,000 00	
		<u>11,852,652 65</u>
Excédant du passif sur l'actif au 30 juin 1897.....		<u>\$25,491,658 16</u>

OBSERVATIONS.

L'état précédant démontre que l'excédant du passif sur l'actif a été augmenté pendant l'année de..... \$3,335,311 86

Détaillé comme suit :

Dette consolidée, (augmentation).....	\$2,985,371 40	
Emprunt temporaire	700,000 00	
Dépôts en fidéi-commis, (augmentation).	14,315 43	
Obligations pour subventions de chemins de fer, plus que l'année dernière.....	309,608 94	
Mandats non payés, plus que l'année dernière.....	270,134 80	
Les avances à l'école normale Jacques-Cartier et à d'autres ont été réduits de.....	15,387 49	\$4,294,818 06
Tandis que d'autre part		
Les dépôts des garantie des chemins de fer ont été réduits de.....	352,877 04	
Et l'argent en caisse est de....., plus qu'en 1896.	606,629 16	959,506 20
Augmentation.....		\$3,335,311 86

DETTE CONSOLIDÉE

Le 30 juin 1896, la dette consolidée non payée était, d'après les comptes publics de cette date, de.....\$ 31,211,282 68

Le 30 juin 1897, elle figure dans les comptes publics de 1896-97, pour..... 34,196,654 08

Différence..... \$ 2,985,371 40

Sur cette différence la somme de \$13,733 33 est le montant ajouté à la valeur courante de l'emprunt de 1888, pour £722,000 sterling, pour l'élever au pair de change auquel tous les autres emprunts ont été lancés en sterling, et auquel taux de change ils doivent être comptés pour la conversion de la dette ; le montant réel de la dette, qui est en sterling, n'en étant pas affecté.....

13,733 33

L'augmentation réelle de la dette consolidée, pendant l'année, est donc de..... \$2,971,638,07

Se composant comme suit :

Balance de l'emprunt de 1896.....	\$1,070,666 66	
Emprunt dn 1er avril 1897	1,360,000 00	
Fonds inscrits 3 p c. émis pour la conversion de £560,000 (\$2,725,333 30) de l'emprunt de 1896.....	3,350,984 74	
	<u>5,781,651 40</u>	
Moins :		
Obligations de l'emprunt de 1880, rachetées.....	\$ 84,680 00	
Obligations de l'emprunt de 1896 rachetées en conversion de la dette.....	2,725,333 33	
	<u>2,810,013 33</u>	
		<u>\$2,971,638,07</u>

Ou

Nouveaux emprunts de 1896 et 1897.....	2,430,666 66	
Augmentation du principal de la dette en conversion, a être remboursée par un fonds d'amortissement annuel.....	625,651 41	
	<u>3,056,318 07</u>	
Moins obligations de 1880 rachetées.....	84,680 00	
		<u>2,971,638,07</u>

SUBVENTIONS DE CHEMINS DE FER

Dettes pour subventions de chemins de fer, au 30 juin 1896	\$ 812,358 14
Subventions payables en vertu de la loi 60 Vic. ch. 4, 17½ cents sur 9,414,868 acres.....	1,647,601 90
Subventions périmées et rétablies par 60 Vic. ch. 4.....	2,424 27
	<u>2,462,384 31</u>
Déduire : subventions périmées pour insuffisance de longueur de construction de ligne.....	560 00
	<u>\$2,461,824 31</u>
A Reporter.....	\$2,461,824 31

	Report.....	\$2,461,824 31
Payé pendant l'année.		
Subventions en argent.....	\$139,509 90	
“ en terres à 35 cts. l'acre....	35,709 00	
“ “ à 17½ cts. do.....	1,164,638 33	
	<u> </u>	\$1,339,857 23
Dettes pour subventions de chemins de fer au 30 juin 1897.....		<u>\$1,121,967 08</u>

Dans l'Actif se trouve comprise la réclamation contre la succession de feu l'hon. Thomas McGreevy, pour \$100,000 qui lui furent avancées par la Banque Jacques-Cartier sur son contrat pour la construction du chemin de fer Q. M. O. & O., et remboursées à la banque sous l'autorité d'une résolution de cette Chambre, le 6 mai 1887.

Comme aucune possibilité ne paraît exister pour cette province de recouvrer ce montant, je crois que ces \$100,000.00 ne devraient plus apparaître, dans l'avenir, à notre avoir.

CONVERSION DE LA DETTE.

En vertu de la loi 60 Vic. ch.2 et conformément aux termes du contrat approuvé par ordre en Conseil du 17 avril 1897, la Banque de Montréal a, avant le 30 juin 1897, converti £560,000 d'obligations de l'emprunt du 1er mai 1896, payable le 1er mai 1936 et portant 4 pour cent d'intérêt, en £688,551.2.3 sterling d'obligations payables le 1er avril 1937, à 3 pour cent d'intérêt.

Le capital de la dette a donc été augmenté de £128,551.2.3. = \$625,651 41.

L'intérêt annuel à 4 p. c. sur £560,000.0.0	\$109,013 33
do à 3 p. c. sur £688,551.2.3 = \$100,528 46	
Le fonds d'amortissement annuel requis pour racheter £128,551.2.3 d'augmentation de la dette en 40 ans est de £1,705.0.0..... = 8,297 67	
	<u> </u>
	108,826 13
Economie annuelle.....	\$ 187 20

En regard de cette économie annuelle se trouve le montant de la commutation des droits de timbres sur £688,551.2.3 qui à ½ p. c. s'élèvent à \$20,943.41.

Ainsi pour gagner la minime somme de \$187.20 par an, pendant 40 ans, la province a été forcée de payer \$20,943.41 au comptant. Or, l'intérêt à 3

p. c. de ce paiement au comptant représente une somme annuelle de \$628.30. Donc, au lieu d'économiser \$187.20 nous perdons réellement \$441.10 par an, pendant quarante ans. Tel est le résultat pratique auquel sont arrivés mes honorables amis de l'opposition dans leur première tentative de conversion de la dette, et en pareilles circonstances, il est bien à propos de demander ce que deviennent les brillantes espérances que l'on nous avait fait entrevoir de pouvoir épargner \$200,000 par an, dans la transaction projetée, rien que sur les intérêts.

• En prévision de l'augmentation qui a lieu du capital de la dette, cette Chambre est sans doute anxieuse de connaître à quel chiffre cette dette s'éleva, dans le cas où la conversion en serait effectuée, tel que projeté dans le contrat avec la Banque de Montréal.

A l'époque du contrat pour la conversion de la dette, les obligations non rachetées de la province, s'élevaient, au pair, à \$32,295,682 33

En vertu de ce contrat, le montant total de ces obligations est convertible, sauf l'emprunt de Paris, du mois de décembre 1894, pour..... 5,332,976 00

Portant le chiffre des obligations convertibles à..... \$26,962,706 33

Si ces débetures sont converties au taux stipulé dans le contrat, la nouvelle émission sera de..... \$33,483,291 00

Si à ce montant l'on ajoute l'emprunt de Paris, du mois de décembre 1894 ... \$5,332,976 00
Et l'emprunt de 1897, de.... 1,360,000 00

6,692,976 00

Le montant de la Dette sera de..... \$40,176,267 00

La conversion ne s'est pas, jusqu'ici, opérée très rapidement puisque depuis le 30 juin dernier \$426,386 seulement d'obligations ont été converties.

ARBITRAGE.

Depuis les remarques faites dans le discours sur le budget de la dernière session, le comité judiciaire du Conseil Privé a rendu un jugement renvoyant les appels de la Puissance du Canada et de la province de Québec, et confirmant le jugement de la Cour Suprême dans la cause de la réclamation de la Puissance, au nom des sauvages des lacs Supérieur et Huron, en vertu du traité Robinson, de 1850. On se souvient que l'appel avait été pris contre la décision de la Cour Suprême qui rendait la province de Québec responsable avec Ontario de toutes les augmentations d'annuités auxquelles ces sauvages, en vertu du traité, pouvaient avoir droit depuis la Confédération. L'affaire est maintenant renvoyée aux

arbitres à propos d'une réclamation de la Puissance contre Ontario et Québec, solidairement, représentant l'ancienne province du Canada, et la cause a été plaidée dernièrement, à Québec. On espère qu'une décision sera rendue au commencement du mois de janvier.

Les appels d'Ontario et de Québec de la décision des arbitres dans la cause du fonds des écoles communes ont été plaidés devant la Cour Suprême, à Ottawa, au commencement du mois de novembre dernier. L'appel d'Ontario était basé sur la prétention que cette province n'était pas responsable des sommes perçues provenant des ventes de terres qui constituaient le fonds, et Québec, tout en maintenant la décision au sujet de la responsabilité d'Ontario, en a appelé contre la décision qu'une partie de ces sommes devront être transférées au fonds d'améliorations du Haut Canada. Aucun jugement n'a encore été rendu sur ces appels.

Quand les jugements et les décisions finales seront rendus sur ces affaires du fonds commun des écoles et sur les réclamations des sauvages au sujet des traités Robinson, il ne restera, pour cette province, qu'à établir l'état des comptes, en le basant sur les décisions et les balances à recevoir ou à payer. Cela exigera, cependant, quelque temps, car les détails des comptes depuis la Confédération sont très volumineux et le travail ne peut être fait que par ceux qui sont familiers avec ces comptes et les conséquences des décisions en ce qui les concerne.

CONCLUSION.

M. l'Orateur, j'espère que cette Chambre me pardonnera de l'avoir retenue si longtemps sur un sujet aussi aride que celui des chiffres. Mais j'ai cru que dans les circonstances particulières où nous sommes, à l'avènement d'une administration nouvelle, il était nécessaire de définir clairement la situation financière dans laquelle les devanciers de cette administration ont laissé la province, et d'indiquer la politique qu'elle entend suivre à cet égard. Cette politique a été énoncée sur toutes les tribunes populaires durant la dernière période électorale, nous y avons promis de mettre fin au règne des déficits, de ne pas augmenter le passif déjà trop élevé de notre province et d'arriver à ce résultat au moyen de l'économie la plus rigoureuse. Cette tâche est d'autant plus difficile que nos devanciers, tout en réduisant notre revenu annuel, ont augmenté les dépenses dans de fortes proportions.

Ils avaient prétendu que, durant les cinq dernières années, notre passif avait été diminué, nos dépenses réduites et l'équilibre rétabli. L'exposé que je viens de faire à cette Chambre, appuyé de chiffres officiels et incontestables, démontre l'inexactitude de ces prétentions.

Au lieu de diminuer, notre passif s'est fortement accru, et nous trouvons dans les derniers comptes publics, qu'il y a pour l'année 1896 97, à la place de l'équilibre promis, un déficit qui approche le million.

Cette situation serait encore plus grave si nous donnions effet à toutes les promesses de nos prédécesseurs, faites depuis la dernière session lorsque leur mandat législatif était pratiquement expiré. Elles se chiffrent par millions, et, pour y faire droit, il n'y aurait qu'un recours, celui de l'impôt direct.

Notre devoir est de nous tenir dans les strictes limites de nos revenus, et nous attendrons que nos comptes annuels se soldent par des surplus, avant de nous croire justifiables d'accorder de nouvelles gratuités, en respectant toutefois les engagements auxquelles nous sommes légalement tenus. Je sais que la tâche est difficile ; mais je sais aussi que notre rigoureux devoir est de l'accomplir, et nous l'accomplirons, si la députation et le public intéressé veulent nous seconder.

Depuis bien longtemps nous nous sommes habitués à considérer le gouvernement de notre province comme une institution bienfaisante, chargée de pourvoir à tous les besoins et à tous les progrès, sans exiger de retour. Une impression assez générale est répandue que l'on peut puiser librement dans le trésor public et que l'on est exempt de lui payer ses justes redevances. C'est ce qui fait que, pendant que nous dépensions des millions, la perception était paralysée et les arrérages s'accumulaient dans toutes les branches du service public, au détriment du revenu. Voilà pourquoi notre budget est aujourd'hui déséquilibré.

Le temps n'est-il pas arrivé de mettre fin à ce régime ruineux, qui ne peut aboutir qu'à l'impôt direct, s'il est continué, et de nous en rapporter, dans une certaine mesure, à l'esprit d'entreprise et à l'énergie individuelle pour la continuation des travaux dont, s'ils sont nés viables, le succès a été assuré par des contributions généreuses à même le Trésor public. C'est à cette condition que nous espérons replacer nos finances sur des bases solides et maintenir notre province au premier rang de la Confédération. Toute autre politique offre la perspective alarmante de conséquences dangereuses qui pourraient entraîner la ruine de notre autonomie provinciale. C'est pour éviter ces malheurs que le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger a résolu, en accomplissement des engagements qu'il a pris devant les électeurs, d'administrer cette province sur un pied de stricte économie, avec la certitude d'arriver au résultat désiré. Cette politique, je le répète, est essentielle à la conservation du crédit national, et elle assurera, par l'équilibre indispensable entre nos revenus et nos dépenses de tous genres, le retour définitif et permanent des surplus annuels. C'est pour cet objet que la majorité populaire nous a portés au pouvoir, et c'est à cette œuvre que nous sommes déterminés de travailler consciencieusement et fidèlement. Mais pour y réussir il nous faut le concours cordial et désintéressé de la députation, et je fais appel à son patriotisme pour aider le gouvernement dans son travail de restauration.

ETAT A.

Année.	Dépenses.	Recettes.	Déficit.
1889-90.....	\$4,969,489.68	\$3,588,920.50	\$1,380,569.18
(1) 1890-91.....	5,195,049.43	3,750,813.34	1,444,236.09
1891-92.....	5,236,768.62	3,494,117.60	1,742,651.02
1892-93.....	4,492,106.21	4,467,278.21	24,828.00
1893-94.....	4,550,629.50	4,320,427.22	230,202.28
1894-95.....	4,506,633.31	4,343,971.65	162,661.66
1895-96.....	4,415,268.52	4,359,594.91	55,673.61
(2) 1896-97.....	4,907,281.71	3,923,238.70	984,043.01

(1) Dans ce tableau on a inclus dans les recettes de 1890-91 la somme de \$278,520.00 de dépôts de garantie de chemins de fer. Sans cela, le déficit aurait été de \$1,722,756.09.

(2) Les déboursés en 1896-97 ne comprennent pas la somme de \$381,-187 62, montant du Remboursements des dépôts de garantie de chemin de fer, cette somme ayant été payée cette année à même le produit des emprunts ; mais si l'on ajoute ce montant aux déboursés ordinaires le déficit s'élèvera à \$1,365.230 63.

Les montants, provenant de nouvelles sources de revenu créées en 1892, inclus dans les recettes, sont comme suit :

1892-93	\$ 493,591 75
1893-94.....	518,406 11
1894-95.....	487,398 45
1895-96.....	444,856 02
1896-97.....	318,200 22

ETAT B

1889-90.

DÉPENSES :

Dépenses ordinaires (y compris \$62,133 95 pour rachat d'obligations de l'em- prunt de 1880).....	\$3,881,672 95	
Dépenses spéciales.....	818,583 51	
Avances et paiements de fonds en fidéi- commis.....	14,163 98	
Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer.....	255,069 24	
	<u> </u>	\$4,969,489 68

RECETTES :

Revenu ordinaire.....	\$3,540,607 07	
Recettes provenant de ventes de propriétés.....	\$30,000 00	
Dépôts de fonds en fidéi-com- mis, recettes sur avances.	18,313 43	
	<u> </u>	48,313 43
		<u> </u>
		3,588,920 50
Déficit.....		<u><u>\$1,380,569 18</u></u>

1890-91.

DÉPENSES :

Dépenses ordinaires (y compris \$64,970 pour rachat d'obligations de l'em- prunt de 1880).....	\$4,095,520 45	
Dépenses spéciales.....	820,254 15	
Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer.....	222,097 41	
Avances et paiements de fonds en fidéi- commis.....	57,177 42	
	<u> </u>	5,195,049 43

RECETTES :

Revenu ordinaire.....	\$3,457,144 32	
Dépôts de fonds en fidéi-com- mis et recettes sur avances	15,149 02	
Dépôts de garantie des che- mins de fer.....	278,520 00	
	<u> </u>	293,669 02
		<u> </u>
		3,750,813 34
Déficit.....		<u><u>\$1,444,236 09</u></u>

1891-92.

DÉPENSES :

Dépenses ordinaires (y compris \$68,121.16 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880).....	\$4,446,639 60	
Dépenses spéciales.....	551,041 88	
Païements de fonds en fidéi-commis.....	8,017 00	
Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer.....	231,070 14	
		<u>\$5,236,768 62</u>

RECETTES :

Revenu ordinaire.....	\$3,458,403 85	
Dépôts de fonds en fidéi-commis et recettes sur avances.....	19,723 87	
Fonds d'emprunts municipal.....	3,000 00	
Remboursements sur dépenses spéciales.....	5,870 38	
Recettes pour taxes sur subventions de chemins de fer.....	5,675 50	
Remboursement, chemin de fer Q. M. O. & O.....	1,444 00	
		<u>3,494,117 62</u>
Déficit.....		<u>\$1,742,651 02</u>

1892-93.

DÉPENSES :

Dépenses ordinaires (y compris \$71,053.33 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880).....	\$3,952,258 75	
Dépenses extraordinaires (Edifices publiques).....	238,264 10	
Païements sur dépôts en fidéi-commis.....	13,147 08	
Prêts aux victimes des ouragans.....	41,030 89	
Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer.....	240,405 39	
		<u>\$4,492,106 21</u>

RECETTES :

Revenu ordinaire.....	\$3,891,062 73	
do des nouvelles taxes.....	493,591 75	
		<u>\$4,384,654 48</u>
Recettes provenant de ventes de propriétés.....	7,116 00	
Dépôts de fonds en fidéi-commis.....	15,770 37	
Recettes sur avances.....	50,000 00	
do pour taxes sur subventions de chemins de fer.....	9,737 36	
		<u>82,623 73</u>
		<u>4,467,278 21</u>
Déficit.....		<u>\$24,828 00</u>

1893-94.

DÉPENSES :

Dépenses ordinaires (y compris \$73,973.33 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880).....	\$3,876,990	83
Dépenses extraordinaires (Edifices publics).....	390,955	24
Païement sur dépôts en fidéi-commis.....	13,081	78
Emprunt—Sœurs de la Charité, Asile de Beauport.....	19,395	60
Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer	250,117	25
Fonds de remboursement des subventions de chemin de fer, frais.....		88 80

RECETTES :

Revenu ordinaire.....	\$3,740,322	45	
do des nouvelles taxes....	518,406	11	
	<hr/>		\$4,258,728 56
Recettes provenant de ventes de propriétés.....	1,805	05	
Dépôts de fonds en fidéi-commis	10,161	13	
Recettes pour taxes sur subventions de chemins de fer.....	49,732	48	61,698 66
	<hr/>		4,320,427 22
			<hr/>
Déficit.....			\$230,202 28

1894-95.

DÉPENSES :

Dépenses ordinaires (y compris \$77,866.66 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880).....	\$4,043,228	43
Dépenses extraordinaires (Edifices publics).....	146,756	60
Dépenses <i>in re</i> vente de la propriété Château Ramezay...	5,742	41
Païements sur dépôts en fidéi-commis.....	17,390	26
Dépôt spécial <i>in re</i> confirmation du titre de propriété chemin de fer Q. M. O. et O.....	5,550	00
Emprunt—Sœurs de la Charité, Asile de Beauport.....	25,000	00
Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer	260,223	01
Fonds de remboursement des subventions de chemin de fer, frais.....		2,742 60

RECETTES ;

Revenu ordinaire.....	\$3,734,289	39	
do des nouvelles taxes....	487,398	45	
	<hr/>		\$4,221,687 84
Recettes provenant de ventes de propriétés (Château Ramezay)	100,340	28	
Dépôts de fonds en fidéi-commis	10,048	85	
Remboursement du dépôt <i>in re</i> confirmation du titre de propriété ch. de fer Q. M. O. et O.	5,550	00	
Recettes pour taxes sur subventions de chemins de fer.....	6,344	68	122,283 81
	<hr/>		4,343,971 65
			<hr/>
Déficit.....			\$162,661 66

1895-96.

DÉPENSES :

Dépenses ordinaires (y compris \$80,786 67 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880).....			\$4,041,221 66
Dépenses extraordinaires (édifices publics).....			58,485 34
Paievements sur dépôts en fidéi-commis.....			17,459 02
Remboursements de dépôts de garantie de chemin de fer			268,241 39
Taxes sur les subventions de chemin de fer :			
Frais de perception.....	\$1,962 07		
Remboursements.....	27,899 04		\$29,861 11

RECETTES :

Revenu ordinaire.....	\$3,883,054 53			\$4,415,268 52
do des nouvelles taxes..	444,856 02			
		4,327,910 55		
Dépôts de fonds en fidéi-com mis.....	27,662 64			
Recettes pour taxes sur subventions de chemins de fer.	3,285 62			
Rachat de l'emprunt de 1876, remboursement de la balance du montant tenu à Londres pour collocation..	736 10	31,684 36		
			4,359,594 91	
		Déficit.....	\$ 55,673 61	

1896-97.

DÉPENSES :

Dépenses ordinaires (y compris \$84,680 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880).....			\$4,677,095 20
Dépenses extraordinaires (édifices publics).....			176,832 28
Achat de propriété			30,000 00
Paievements sur dépôts en fidéi-commis.....			14,999 01
Taxes sur les subventions de chemins de fer :			
Frais de perception.....	\$ 413 17		
Remboursements.....	7,942 05		8,355 22

RECETTES :

Revenu ordinaire.....	\$3,556,602 96			\$4,907,281 71
do des nouvelles taxes..	318,200 22			
		3,874,803 18		
Vente de propriété.....	2,500 00			
Dépôts de fonds de fidéi-commis.....	45,772 48			
Recettes pour taxes sur subventions de chemins de fer	163 04	48,435 52	3,923,238 70	
		Déficit.....	\$984,043 01	
Déficit sus mentionné.....		\$984,04 601		
Remboursements de dépôts de garantie de Chemins de fer.....		381,187 62		
			\$1,365,230 63	

ETAT C.
RECETTES.

	1892-93.	1893-94.	1894-95.	1895-96.	1896-97.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Puissance du Canada.....	1,278,952 80	1,278,376 11	1,277,799 42	1,231,798 59	1,257,183 70
Terres de la Couronne.....	990,937 67	905,183 96	866,032 10	1,045,310 19	879,893 26
Timbres Judiciaires.....	174,940 10	184,245 00	187,314 60	186,278 50	177,426 80
do d'enregistrement.....	18,044 65	18,006 05	58,371 60	61,338 51	63,875 90
Fonds de bâtisses et des Jurés.....	21,772 48	24,586 46	41,579 26	23,828 40	27,565 83
Honoraires judiciaires.....	10,383 34	11,495 70	12,166 84	14,329 34	9,654 38
Municipalités—Pour l'entretien des prisonniers.....	8,175 15	8,122 71	9,322 05	11,322 06	12,751 96
Palais de justice de Montréal.....	2,037 06	2,372 28	3,353 28	4,381 94	2,123 88
Prison de Montréal.....	1,949 88	4,376 99	4,550 47	2,374 59	2,946 94
Gardes des prisons de Montréal et Québec.....	1,600 00	10,200 00	2,400 00	13,600 00	2,800 00
Gain des prisonniers, prison de Québec.....	173 97	186 60	192 15	42 01	140 75
do do do Bedford.....		16 25			
do do do Terrebonne.....			20 00		
Ferme de la prison, Québec.....				10 00	
Amendes, Justice.....	250 70	340 40	130 40	147 50	246 60
Honoraires du grand connétable, Québec.....	433 85	456 03	541 22	413 41	540 29
Licences.....	672,757 90	636,052 34	605,918 78	663,087 46	586,176 42
Taxes directes sur les corporations commerciales.....	138,925 71	142,854 50	160,756 16	148,643 88	134,404 03
do sur transports de propriétés.....	292,001 65	246,860 50	185,870 70	184,254 50	74,856 99
do directes sur certaines personnes.....	15,667 64	15,293 70	17,059 29	17,507 67	3,507 74
Licences de manufactures et de commerce.....	145,608 87	106,428 45	121,932 96	79,728 52	10,393 77
Droits sur successions.....	40,313 59	149,823 46	162,535 50	163,365 33	229,411 72
Commission sur honoraires d'officiers publics.....	9,865 57	14,765 37	7,347 79	8,125 67	6,671 83
do sur renouvellement d'hypothèques.....	357 60	180 96	307 79	165 44	163 04
Législation.....	10,287 72	8,236 27	6,083 59	11,491 51	8,391 39
Asiles d'aliénés, contributions municipales.....	24,758 96	18,955 66	21,697 13	35,005 69	7,703 59
do Patients payants.....	1,778 91	407 49	151 15	78 00	1,638 98
Ecole d'industrie et de réforme.....	77 64	2,289 06	5,688 51	12,366 76	923 72
Gazette Officielle de Québec.....	25,813 60	20,774 41	21,835 47	23,182 60	21,637 58
Revenu casuel.....	9,059 93	5,870 13	6,114 02	4,880 85	7,570 62
Service civil, contributions pour pensions.....	7,348 26	7,125 49	6,677 95	6,028 77	5,712 61
Compagnies d'assurances provinciales—Dépen- ses d'inspection.....	430 00	520 84	429 16	400 00	376 33
Travaux et édifices publics, Loyers.....	1,743 17	1,878 63	1,062 60	1,063 60	785 60
Inspection des chemins de fer.....		516 00	516 00	492 00	204 00
Intérêts sur prêts et dépôts.....	43,673 18	26,438 87	23,095 38	17,437 79	35,556 71
Prime, escompte et change.....	1,168 52	7,046 19	3,949 36	29 00	2,141 15
Intérêt sur prix de vente du ch. de fer Q. M. O. & O.....	368,136 05	369,622 58	368,327 96	333,057 88	299,395 07
Honoraires d'enregistrement.....		11,539 90	5,082 42		
Remboursements.....	46,720 96	16,223 82	24,180 38	21,897 81	
Prêt aux incendiés de Québec.....	100 00	500 00	220 00		
Puissance du Canada, comptes généraux.....	18,407 40	489 40	489 40	244 70	
Ventes de propriétés à Montréal et Québec.....	4,384,654 48	4,258,728 56	4,221,687 84	4,327,910 55	3,874,803 18
	7,116 00	1,805 05	100,340 28		2,500 00
FONDS EN FIDEI-COMMIS, REMBOURSE- MENTS, ETC. :-					
Remboursements sur avances.....	50,000 00		5,550 00		
Fonds de pensions des instituteurs.....	4,691 91		202 22	7,789 57	3,951 21
Fonds d'amortissement de la cité de Hull.....	149 46	153 99	158 63	163 40	167 63
do do Pointe à Gatineau.....			100 00	100 00	100 00
Conseil d'Agriculture.....			286 00		
Héritiers et Succession F. E. Roy.....			1,584 00	880 50	884 50
Fonds de licences de mariage.....	7,476 00	7,470 00	7,218 00	7,221 00	6,693 00
Cautionnement des officiers publics.....	3,453 00	1,994 38	500 00	1,508 17	1,000 00
Dépôt de la Cie. d'Assurance St. Laurent.....				10,000 00	15,000 00
Fonds du Palais de justice d'Aylmer.....		42 76			17,976 14
Dépôt re. Julie Labbé.....		500 00			
Remboursements au fonds de subventions des chemins de fer.....	9,737 36	49,732 48	6,344 68	3,285 62	153 04
Emprunts temporaires.....	4,467,273 21	4,320,427 22	4,343,971 65	4,358,858 81	3,923,238 70
Produit de l'emprunt de 1893.....	1,150,000 00	870,000 00	2,460,000 00	300,000 00	700,000 00
do do 1894, (Londres).....		3,360,073 34			
do do do (Paris).....		2,742,076 73	2,723 27		
Rachat emprunt 1876, Remboursement.....			4,106,391 52		
Produit de l'emprunt de 1896.....				736 10	
do do 1897.....				2,044,000 00	1,124,200 00
Produits de fonds inscrites émises en consolida- tion de la dette.....					1,224,000 00
En caisse au 1er juillet de chaque année.....	1,331,855 29	365,355 91	546,732 00	543,033 37	3,015,858 88
					784,799 49
Total.....	6,949,133 60	12,157,933 20	11,459,818 44	7,246,628 28	10,772,092 05

**ETAT D.
DEPENSES.**

	1892-93.		1893-94.		1894-95.		1895-96.		1896-97.	
	\$	c.								
Dette publique.....	\$1,445,031	34	\$1,437,932	67	\$1,486,660	62	\$1,497,429	99	\$1,550,874	16
Législation.....	199,769	84	207,676	77	198,543	50	195,549	27	288,623	41
Gouvernement civil.....	251,908	20	256,725	24	251,256	54	253,401	69	277,247	91
Administration de la justice.....	583,409	56	548,038	05	608,327	29	568,544	28	662,665	77
Instruction publique.....	384,960	00	380,760	00	383,726	45	382,759	76	410,060	00
Agriculture, Colonisation et Im- migration.....	201,328	17	242,864	01	290,636	62	286,814	09	404,695	75
Travaux et édifices publics :										
Ordinaires.....	104,528	88	101,037	83	110,257	32	97,544	64	165,783	76
Extraordinaires.....	238,264	10	390,955	24	152,499	01	58,485	34	176,832	28
Asiles et institutions de bienfai- sance.....	355,725	00	325,082	00	323,047	25	326,078	25	358,616	77
Divers, (y compris les paiements faits par les officiers du Reve- nu sur les perceptions).....	425,597	76	376,874	23	390,772	84	433,099	69	558,527	67
	4,190,522	85	4,267,946	07	4,195,727	44	4,099,707	00	4,853,927	48
Achat de propriété.....									30,000	00
Remboursements de dépôts de garantie de chemin de fer.....	240,405	39	250,117	25	260,223	01	268,241	39	381,187	62
Avances.....	48,030	89	19,395	60	30,550	00				
Fonds en fidéi-commis.....	13,147	08	13,081	78	17,390	26	17,459	02	14,999	01
Fonds de Remboursement des sub- ventions de chemins de fer, frais et remboursements.....			88	80	2,742	60	29,861.	11	8,355	22
	4,492,106	21	4,550,629	50	4,506,633	31	4,415,268	52	5,288,469	33
Subventions aux chemins de fer et Q. M. O. & O.....	850,455	09	975,426	69	854,519	92	250,186	59	1,346,475	01
	5,342,561	30	5,526,056	19	5,361,153	23	4,665,455	11	6,634,944	34
Remboursements d'emprunts temporaires.....	1,000,000	00	2,070,000	00	1,500,000	00	1,760,000	00		
Rachats de dette :										
Emprunt de 1891.....			3,360,000	00						
do 1893.....					4,106,461	00				
Partie de do 1896 et prime...									3,015,853	86
	6,342,561	30	11,456,056	19	10,967,614	23	6,425,455	11	9,650,798	20
Ajoutez : Paiement de mandats impayés au 30 juin 1892, 1893, 1894, 1895, 1896.....	555,028	10	313,811	81	158,666	80	209,495	96	173,122	28
	6,897,589	40	11,769,868	00	11,126,281	03	6,634,951	07	9,823,920	48
Dédurrez : Mandats impayés au 30 juin 1893, 1894, 1895, 1896, 1897.....	313,811	81	158,666	80	209,495	96	173,122	28	443,257	08
	6,583,777	59	11,611,201	20	10,916,785	07	6,461,828	79	9,380,663	40